



Saint Martin de Gurson

COMPTE RENDU POUR AFFICHAGE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 14 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le **14 décembre**, les membres du Conseil municipal de la Commune de Saint-Martin-de-Gurson, se sont réunis à 19 h 00 à la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. BIAUJAUD Virginie, CAFFARELLI Célia, GRANDY Marc, GRAULIERE Vinciane, JACQUELIN Yves, ROUSSEL Marielle, BONNEAU Didier, GARCIA BERNARD Aurélie, TREUILLARD MARTAUX Nelly

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Nelly TREUILLARD MARTAUX est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

1. Approbation du compte rendu du 12 novembre 2020

Le compte rendu du 12 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Objet de la délibération : Désignation des délégués au SIAEP de Montpon-Villefranche

En raison de la démission de membres au sein du conseil municipal, il convient de nommer de nouveaux délégués au Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Montpon Villefranche.

Sont candidats : M. Yves Jacquelin et Mme Nelly TREUILLARD MARTAUX
M. Yves JACQUELIN est élu à l'unanimité en qualité de titulaire
Mme Nelly TREUILLARD MARTAUX est élue à l'unanimité en qualité de suppléante

Objet de la délibération : Désignation des délégués au SI Transports d'élèves de Montpon

En raison de la démission de membres au sein du conseil municipal, il convient de nommer un nouveau délégué suppléant au Syndicat Intercommunal de Transports d'Elèves de Montpon Villefranche.

Est candidat : M. Marc GRANDY
Monsieur Marc GRANDY est élu à l'unanimité.

Objet de la délibération : Désignation des délégués au SDE 24

En raison de la démission de membres au sein du conseil municipal, il convient de nommer de nouveaux délégués du Syndicat d'Electrification SDE24.

Sont candidats : Messieurs GRANDY Marc, JACQUELIN Yves et Mme GRAULIERE Vinciane

Monsieur GRANDY Marc a été élu en qualité de titulaire à l'unanimité
Monsieur JACQUELIN Yves a été élu en qualité de titulaire à l'unanimité
Madame GRAULIERE Vinciane a été élue en qualité de suppléante à l'unanimité

Objet de la délibération : Désignation des délégués au SI DFCI

En raison de la démission de membres au sein du conseil municipal, il convient de nommer de nouveaux délégués au Syndicat de Défense Contre l'Incendie – DFCI.

Sont candidats : Mmes GRAULIERE Vinciane
Madame Vinciane GRAULIERE est élue en qualité de titulaire à l'unanimité

Objet de la délibération : Délégué élu au CNAS

A la suite de la démission de M. MARTIN Jean-Paul au sein du conseil municipal, il convient de désigner un nouvel élu pour participer à l'assemblée Départementale annuelle du CNAS.

Le conseil municipal désigne Mme Virginie BIAUJAUD, membre de l'organe délibérant, en qualité de déléguée élue

Objet de la délibération : Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal **DONNE délégation au maire**, pour la durée de son mandat dans les domaines suivants mentionnés à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales.

Monsieur le Maire clos les débats à 19 h 30